

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 11 OCTOBRE 2024

L'An deux mil VINGT QUATRE le **onze octobre** à vingt heures ,
Le Conseil Municipal de la Commune de CONDAT-SUR-GANAVEIX, dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel PLAZANET, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 octobre 2024

PRÉSENTS : Serge CHASSAGNE, , Marie-Françoise DUPUY, Gérard FULCRAND, Pascal GRELLET,
Ghislaine LAVAUD STOTE, Pierre LOFFICIAL, Cyril MALIGE-LEQUENNE, Martin MOLLE, Claire
NONY, Michel PLAZANET, Cécile SAGE, Jacques WARTEL

ABSENTS : Michel DESSENNE, Alexis DROUET, Nelly PRIOUX

POUVOIR : Alexis DROUET a donné pouvoir à Martin MOLLE
Michel DESSENNE a donné pouvoir à Pierre LOFFICIAL
Nelly PRIOUX a donné pouvoir à Pascal GRELLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie-Françoise DUPUY

QUORUM : atteint

Ordre du jour

- ✓ Dossier G & D Multiservices : régularisations comptables suite à la liquidation sur le budget principal et le budget de l'eau ;
- ✓ Sinistre au cimetière : Délibération acceptant le remboursement du sinistre ;
- ✓ Suppression des régies de recettes de la cantine et de la garderie, mise en place des nouveaux modes de recouvrement ;
- ✓ Convention pour le règlement des frais de fonctionnement de la piscine d'Uzerche pour 2024 ;
- ✓ Protection sociale complémentaire, adhésion à la convention de participation avec le Centre de Gestion 19 ;
- ✓ Dossier Crouzille, demande d'échange d'emprise de chemin ;
- ✓ Accompagnatrice scolaire : inscription au budget chapitre 12 (charges de personnel et frais assimilés) ;
- ✓ Dossier AEP Transfert des compétences de l'Eau, dossier sectorisation : Décision modificative sur le budget de l'eau ;
- ✓ RIFSEEP, Proposition avant la saisine du Comité Social Territorial ;
- ✓ **Questions diverses :**
 - Cantine à 1 €, Loi Egalim
 - Repas des aînés
 - Demande de changement suite à une erreur d'adressage
 - Passage du Rallye de la Porcelaine en 2025
 - Urbanisme : La Chassagne, projet d'urbanisation de parcelles
 - Accompagnatrice scolaire : formation avec la Région Nouvelle Aquitaine

DEUX DELIBERATIONS COMPLEMENTAIRES ont été ajoutées à l'ordre du jour prévu (n° 1 et 2)

1 COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES à la suite de l'élection de Gérard FULCRAND

M. FULCRAND devient membre de la commission des TRAVAUX, de la commission AIDE SOCIALE, de la commission CULTURE. COMMUNICATION ET PATRIMOINE HISTORIQUE, et PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

DELIBERATION POUR UNANIMITE

2 ACCORD DE PRINCIPE DU CONSEIL POUR L'ADHESION DE LA COMMUNE DE CONDAT AU SYNDICAT DES EAUX DE PUY LA FORET

Il est demandé à la commune un accord de principe pour adhérer au syndicat des eaux de Puy la Forêt à Chamboulive, afin d'être partie intégrante des informations ou débats éventuels. Cet accord n'engage pas définitivement la commune de Condat.

DELIBERATION POUR 14

Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Serge CHASSAGNE, Michel DESSENNE, Alexis DROUET, Marie Françoise DUPUY, Gérard FULCRAND, Pascal GRELLET, Ghislaine LAVAUD STOTE, Cyril MALIGE LEQUENNE, Martin MOLLE, Nelly PRIOUX, Cécile SAGE.

ABSTENTION 1

Michel PLAZANET,

3 DOSSIER G ET D MULTISERVICES : REGULARISATIONS COMPTABLES SUITE A LA LIQUIDATION COMPTABLE SUR LE BUDGET PRINCIPAL ET LE BUDGET DE L'EAU

Budget principal : admission en non valeur ANV pour 1516.25€
Budget de l'eau : admission en non valeur ANV pour 448.40 €
Caution du logement : 790.40 €

DELIBERATION POUR UNANIMITE

4 ACCEPTATION DU REMBOURSEMENT DU SINISTRE DU CIMETIERE

Le devis présenté par l'entreprise BARON et libellé au nom de la SCI HAUTEFAGE concernant la réparation du mur du cimetière endommagé se monte à 2400 € TTC
L'assurance a adressé à la mairie un chèque de 2350 €.
D'autre part la réparation du portail endommagé n'a pas été chiffrée par devis .
La réparation du mur qui vient d'être réalisée n'a pas prévu l'emplacement des gonds du portail, ce qui va poser problème lors de la pose .

Pour toutes ces raisons, le conseil ne souhaite pas accepter le chèque de l'assurance et souhaite des éclaircissements sur le montant proposé.

DELIBERATION CONTRE 14

Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Serge CHASSAGNE, Michel DESSENNE, Alexis DROUET, Marie Françoise DUPUY, Gérard FULCRAND, Pascal GRELLET, Ghislaine LAVAUD STOTE, Cyril MALIGE LEQUENNE, Martin MOLLE, Nelly PRIOUX, Cécile SAGE

POUR 1

Michel PLAZANET,

5 SUPPRESSION DES REGIES DE RECETTE DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE ET MISE EN PLACE DES NOUVEAUX MOYENS DE PAIEMENT.

Les comptes seront clôturés et les tickets seront détruits.

Plusieurs modes de paiements seront proposés : mandat SEPA ou paiement CB et les conventions nécessaires seront signées.

Il est obligatoire de travailler le dossier avec la mairie d'Eyburie dans le cadre du RPI ; la mairie d'Eyburie va être contactée pour mettre en place cette procédure à la même date.

DELIBERATION POUR UNANIMITE

6 CONVENTION POUR LE REGLEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE D'UZERCHE POUR 2024

Les frais se montent à 15€ par enfant

21 élèves de primaire	soit	315€
23 élèves du collège	soit	345€

DELIBERATION POUR UNANIMITE

7 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE : ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION AVEC LE CENTRE DE GESTION 19

La participation de l'employeur devient obligatoire pour la protection du risque **PREVOYANCE** à compter du 01.01.2025. La commune de Condat décide d'adhérer à cette convention.

DELIBERATION POUR UNANIMITE

8 ACCOMPAGNATRICE SCOLAIRE : INSCRIPTION AU CHAPITRE 12 (charges de personnel et frais assimilés)

L'accompagnatrice scolaire est employée comme contractuelle sur 12 mois , pour un salaire annuel d'environ 5000€ dont 3000€ sont financés par une subvention de la Région.

D'autre part , une formation assurée par la région Nouvelle Aquitaine sera proposée à Mme Paganini en novembre; un courrier lui sera envoyé pour le choix de la date.

DELIBERATION POUR UNANIMITE

9 Dossier AEP sectorisation : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET DE L'EAU

Il est proposé au conseil de modifier le budget de l'eau, afin de transférer 40000€ prévus sur les travaux de la conduite de Lhort sur les travaux de sectorisation
Cette somme ayant été prévue lors du budget 2024, il n'y a pas lieu de procéder à une décision modificative du budget de l'eau.

DELIBERATION POUR 1

Michel PLAZANET,

CONTRE 5

Claire NONY. Jacques WARTEL. Pierre LOFFICIAL. Ghislaine STOTE. Michel DESSENNE

ABSTENTION 9

Cécile SAGE. Cyril MALIGE LEQUENNE. Serge CHASSAGNE. Gérard FULCRAND. Marie Françoise DUPUY. Alexis DROUET. Martin MOLLE. .Pascal GRELLET. Nelly PRIOUX.

10 RIFSEEP : PROPOSITION AVANT SAISINE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Les régimes indemnitaires de la fonction publique ont été modifiés. Il y a obligation d'appliquer les règles du RIFSEEP. Le montant indemnitaire des agents sera revalorisé à cette occasion avec l'avis du Comité Social territorial.

DELIBERATION POUR UNANIMITE

11 AFFAIRES DIVERSES

++ Demande déposée par Mme CROUZILLE d'échange d'emprise de chemin au Chedal ; le terrain est limitrophe de la commune de Salon la Tour ; une concertation sera organisée avec les riverains afin de monter le dossier.

++ REPAS DES AINES : fixé au DIMANCHE 8 DECEMBRE. le tarif du repas est fixé à 25€ et 5€ pour les vins ; les demandes de devis vont être faites.

Il est prévu un bon d'achat de 25€ et un complément (chocolats ou cidre) pour les personnes n'assistant pas au repas

++ CHANGEMENT D'ADRESSAGE : les documents doivent être transmis au Service Foncier pour rectification

++ RALLYE DE LA PORCELAINA AVRIL 2025 : une halte est prévue dans le bourg ; il sera nécessaire de nettoyer les toilettes publiques.

++ CANTINE A 1€. LOI EGALIM : le dossier d'adhésion de la commune est à monter en coordination avec la commune d'Eyburie.

++ PROJET d'urbanisation à la Chassagne : projet privé sur lequel la commune ne peut se prononcer ; le propriétaire doit déposer une demande de CU et un permis de construire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 40